



Financé par
l'Union européenne



Centre pour
l'Environnement et
le Développement



REAL-GRNS

Renforcement de l'Engagement des Acteurs Locaux
dans la Gouvernance des Ressources Naturelles
dans le Septentrion Cameroun



DYNAMIQUES FONCIÈRES ET INÉGALITÉS DE GENRE DANS L'ADAMAOUA ET LE NORD CAMEROUN

TABLE DES MATIÈRES

Un territoire de transition sous pression.....	5
Une gouvernance foncière fragmentée et conflictuelle.....	5
L'exploitation minière et l'agro industrie : moteurs ambivalents de transformation	6
Femmes et jeunes : une marginalisation structurelle persistante.....	6
Stratégies de résilience et limites structurelles.....	6
Enjeux et perspectives.....	6

01 SYNTHÈSE DES OBJECTIFS, DE LA MÉTHODOLOGIE ET DES RÉSULTATS..... 8

1.1 Objectifs de l'étude.....	8
1.2 Approche méthodologique	8
1.3 Principes directeurs.....	8
1.4 Étapes-clés.....	8

02 PRINCIPAUX RÉSULTATS..... 10

2.1 Une pression foncière accrue et multidimensionnelle.....	10
2.2 Rareté croissante des terres et marginalisation	10
2.3 Réserves foncières et accaparement à grande échelle.....	11

03 TRANSFORMATIONS FONCIÈRES ET CONFLITS 12

3.1 Constitution de réserves foncières et expansion agro industrielle.....	12
3.2 Exploitation minière : diversité et dérives.....	12
3.3 Multiplication des conflits fonciers.....	12
3.4 Faiblesses de la gouvernance foncière	13

04 GENRE, JEUNESSE ET GOUVERNANCE FONCIÈRE DANS LE SEPTENTRION..... 14

4.1 Vulnérabilité structurelle des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière	14
4.2 Un accès à la terre fondé sur des droits coutumiers fragiles.....	14
4.3 Pressions foncières et vulnérabilité accrue	14
4.4 Exclusion des femmes des instances de gouvernance foncière	15
4.5 Impacts différenciés des pressions foncières sur les femmes	15
4.6 Rôle économique central des femmes et stratégies de résilience.....	16

05 ANALYSE COMPARATIVE TRANSVERSALE DES DYNAMIQUES FONCIÈRES DANS LE SEPTENTRION CAMEROUNAIS..... 18

5.1 Des territoires contrastés soumis à des pressions convergentes	18
5.2 Défis fonciers transversaux.....	19

5.3 Problématique genre : constantes et spécificités	19
5.4 Acteurs et efficacité comparative	20

06 RECOMMANDATIONS POUR UNE GOUVERNANCE FONCIERE, MINIERE ET ENVIRONNEMENTALE INCLUSIVE DANS LE SEPTENTRION..... 21

6.1 Amélioration de la gouvernance foncière et minière	21
6.2 Sécurisation des droits fonciers et accès équitable	22
6.3 Prévention et gestion des conflits	23
6.4 Protection environnementale et exploitation responsable	24

07 RESTAURATION ÉCOLOGIQUE, RELANCE DES SECTEURS TRADITIONNELS ET PERSPECTIVES 25

7.1 Restaurer les écosystèmes et promouvoir une gestion durable.....	25
7.2 Relancer et moderniser les secteurs traditionnels	25
7.3 Diagnostic général : tensions foncières et vulnérabilité structurelle.....	25

PERSPECTIVES ET VISION D'AVENIR 26

VISION STRATÉGIQUE 26

L'étude menée dans le cadre du projet REAL GRNS porte sur les dynamiques foncières et les inégalités de genre dans six départements des régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun : Mbéré, Vina, Djérem, Mayo Banyo, Mayo Rey et Mayo Louti. Ces territoires, situés dans le Septentrion camerounais, disposent d'un important potentiel agro pastoral et minier, mais demeurent marqués par une forte vulnérabilité socio économique, une pauvreté persistante et une pression croissante sur les ressources naturelles.

Un territoire de transition sous pression

Les régions étudiées constituent une zone charnière entre la savane guinéenne du centre du Cameroun et les steppes sahéliennes du nord. Elles présentent une grande diversité écologique, allant des plaines fertiles aux plateaux, collines, zones forestières résiduelles et aires protégées. Cette diversité environnementale soutient historiquement des systèmes agro pastoraux complémentaires : agriculture vivrière, élevage extensif, transhumance, exploitation forestière et, plus récemment, activités minières.

Cependant, ces équilibres traditionnels sont aujourd'hui profondément transformés. Plusieurs facteurs interconnectés contribuent à une intensification de la pression foncière :

- L'expansion des agro industries et des grandes concessions agricoles ;
- La multiplication des réserves foncières étatiques et des aires protégées ;
- L'essor de l'exploitation minière artisanale, semi mécanisée et industrielle ;
- La croissance démographique ;
- Les migrations internes et transfrontalières, notamment liées aux crises régionales ;
- La sédentarisation progressive des éleveurs et la contraction des couloirs de transhumance ;
- Les effets du changement climatique, qui accentuent la raréfaction des ressources.

Ces dynamiques provoquent un chevauchement croissant des usages et des droits fonciers, générant tensions, conflits et recompositions sociales.

Une gouvernance foncière fragmentée et conflictuelle

L'un des constats majeurs de l'étude concerne la complexité et la fragmentation de la gouvernance foncière. Les régimes coutumiers, fortement ancrés localement, coexistent avec le droit foncier formel. Les chefferies traditionnelles continuent de jouer un rôle central dans l'attribution des terres, tandis que les autorités administratives et municipales (sous préfectures, mairies) ainsi que les services techniques interviennent dans la gestion des titres et concessions. Cette superposition crée souvent un flou juridique, préjudiciable à plus d'un titre.

Dans plusieurs départements, une part importante du territoire est classée en réserves agricoles, pastorales, forestières ou minières. Dans certains cas, plus de la moitié de la superficie départementale est mobilisée sous ces statuts. Les communautés locales sont fréquemment peu consultées lors de la constitution de ces réserves ou de l'attribution de concessions à des investisseurs privés. Il en résulte une perception d'« expropriation silencieuse », caractérisée par la réduction progressive des terres communautaires disponibles.

Les conflits les plus fréquents sont les suivants :

- Les oppositions entre agriculteurs sédentaires et éleveurs transhumants ;
- Les tensions entre communautés locales et agro industries ;
- Les conflits liés à l'exploitation minière artisanale ;
- La compétition pour les terres autour des aires protégées ;
- La spéculation foncière croissante, parfois portée par des élites locales.

Cette conflictualité est exacerbée par la pauvreté structurelle des régions concernées et par la dépendance élevée des populations à l'égard de la terre.

L'exploitation minière et l'agro industrie : moteurs ambivalents de transformation

L'activité minière est présente dans l'ensemble des départements étudiés, sous des formes variées : orpaillage artisanal, exploitation semi-mécanisée, carrières industrielles (marbre, calcaire), extraction d'étain ou de coltan. Si ces activités offrent des opportunités économiques et attirent une main d'œuvre migrante, elles engendrent également d'importants impacts environnementaux et sociaux : dégradation des sols, pollution des eaux, modification des paysages, accidents liés aux carrières et réduction des espaces agricoles et pastoraux.

Parallèlement, l'implantation d'agro-industries sur de vastes superficies contribue à restructurer l'espace rural. Ces projets, souvent soutenus par des politiques nationales de modernisation agricole, s'accompagnent d'une concentration foncière et d'une transformation des systèmes de production. Toutefois, les consultations communautaires sont parfois limitées et les mécanismes d'indemnisation peu transparents, ce qui alimente les frustrations.

Dans plusieurs départements, l'essor minier et agro-industriel accélère la recomposition spatiale, sociale et économique, fragilisant les modes traditionnels de gestion foncière.

Femmes et jeunes : une marginalisation structurelle persistante

L'un des apports centraux de l'étude réside dans l'analyse genrée des dynamiques foncières. Les femmes et les jeunes apparaissent comme les groupes les plus vulnérables face aux recompositions en cours.

Malgré un cadre juridique formel garantissant théoriquement l'égalité d'accès à la propriété, la réalité reste marquée par la prééminence des normes coutumières patriarcales. Dans la majorité des zones étudiées, la transmission foncière est patrilinéaire. Les femmes accèdent à la terre principalement par le mariage, l'usage temporaire ou la location, sans garantie de sécurisation durable. Le taux de titularisation foncière des femmes demeure extrêmement faible.

Les jeunes, quant à eux, sont souvent exclus des systèmes d'héritage et confrontés à la raréfaction des terres disponibles, ce qui limite leurs perspectives économiques et accroît les dynamiques migratoires.

Par ailleurs, les femmes et les jeunes sont faiblement représentés dans les instances locales de gouvernance foncière. Les décisions relatives à l'attribution des terres ou aux concessions industrielles se prennent généralement sans leur participation effective.

Stratégies de résilience et limites structurelles

Malgré ces contraintes, les femmes développent des stratégies de résilience fondées sur la diversification des activités : agriculture vivrière, maraîchage, petit élevage, transformation locale, commerce de proximité, voire participation à l'artisanat minier. Cette poly activité constitue un pilier essentiel de la sécurité alimentaire locale. Cependant, la réduction des terres accessibles et l'insécurité foncière croissante fragilisent ces stratégies. La pression démographique, la compression des pâturages, la dégradation environnementale et la concurrence accrue pour l'accès aux ressources compromettent les équilibres socio économiques.

Enjeux et perspectives

Les départements étudiés apparaissent comme de véritables « laboratoires fonciers », où s'entrecroisent mobilités humaines, pressions économiques, enjeux environnementaux et mutations institutionnelles. La gestion durable des terres y constitue un enjeu majeur de stabilité sociale, de sécurité alimentaire et de cohésion territoriale.

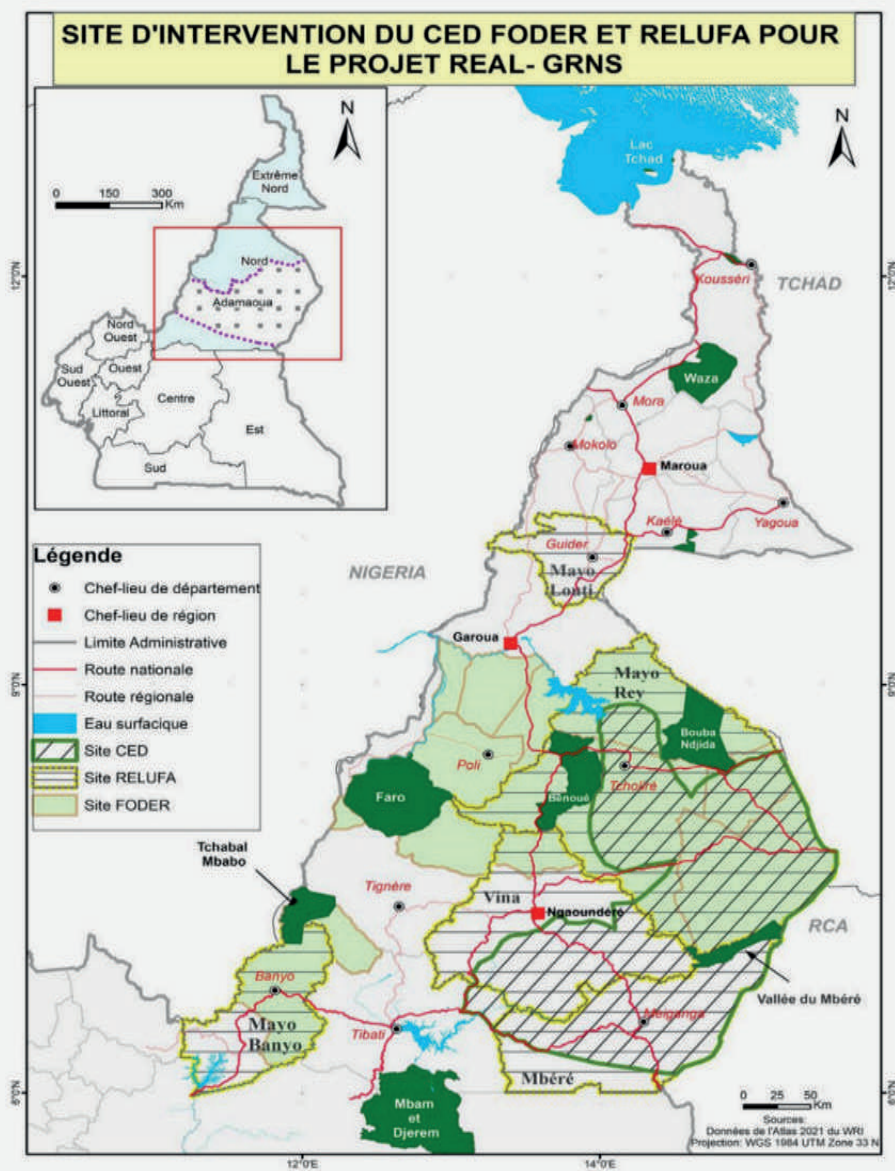
L'étude souligne la nécessité :

- De sécuriser les droits fonciers communautaires, en particulier ceux des femmes et des jeunes, notamment par la reconnaissance des droits coutumiers et la cartographie participative ;
- De renforcer l'inclusion des groupes marginalisés dans les instances de gouvernance locale ;

- De mettre en place des mécanismes efficaces de prévention et de gestion des conflits agro pastoraux ;
- D'encadrer plus rigoureusement les investissements agro industriels et miniers, en garantissant la consultation préalable des communautés et des compensations équitables ;
- De soutenir la diversification économique des femmes et la transition vers des pratiques agro-écologiques durables.

Il apparaît manifestement que les régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun concentrent à la fois d'importantes richesses naturelles et de profondes vulnérabilités structurelles. L'intensification des usages fonciers, l'industrialisation agricole, l'exploitation minière et les mobilités transfrontalières transforment en profondeur les équilibres territoriaux.

Dans ce contexte, la marginalisation des femmes et des jeunes en matière d'accès à la terre constitue un facteur critique d'injustice et d'instabilité. Promouvoir une gouvernance foncière inclusive, transparente et durable apparaît comme une condition essentielle pour renforcer la résilience des communautés locales et assurer un développement territorial équitable.



Zone d'intervention du projet REAL GRNS

01

SYNTHÈSE DES OBJECTIFS, DE LA MÉTHODOLOGIE ET DES RÉSULTATS

1.1 Objectifs de l'étude

Rappelons que l'étude menée dans le cadre du projet REAL GRNS vise à analyser les dynamiques foncières dans les régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun, en mettant un accent particulier sur les défis rencontrés par les femmes et les jeunes de cette partie du pays. Elle poursuit un objectif central : formuler des recommandations concrètes en faveur d'une gouvernance foncière plus inclusive, équitable et durable, dans une zone du pays où les problèmes, en la matière, ne manquent pas, créant notamment un cercle vicieux de pauvreté endémique.

Plus spécifiquement, l'étude cherche à :

- Analyser le contexte socioéconomique, politique, environnemental et institutionnel de la gestion foncière, y compris les pratiques coutumières et les mécanismes existants ;
- Cartographier les formes d'accès, d'usage et de contrôle des terres par les femmes et les jeunes ;
- Identifier les facteurs majeurs de marginalisation foncière, notamment les conflits, la pression agro industrielle, l'exploitation minière et la transhumance ;
- Proposer des recommandations opérationnelles pour renforcer l'autonomisation foncière, économique et décisionnelle des femmes et des jeunes.

L'analyse s'inscrit dans une perspective plus large de sécurité alimentaire, de cohésion sociale et de gestion durable des ressources naturelles.

1.2 Approche méthodologique

L'étude repose sur une démarche méthodologique rigoureuse, multidimensionnelle et participative, adaptée à un contexte caractérisé par une tension croissante sur les ressources foncières, tension qui est source des problèmes sus-évoqués.

1.3 Principes directeurs

L'approche adoptée se distingue par :

- Une logique holistique articulant dimensions sociales, économiques, environnementales et institutionnelles ;
- Une combinaison d'outils quantitatifs et qualitatifs ;
- Un fort ancrage empirique ;
- Une prise en compte des spécificités locales ;
- Une participation active des communautés, notamment via la cartographie participative.

La méthodologie s'est structurée en six étapes interdépendantes.

1.4 Étapes-clés

1. Revue documentaire et cadrage méthodologique

Analyse des textes juridiques, politiques sectorielles, rapports antérieurs et données statistiques afin d'identifier les enjeux structurels, les acteurs clés et les zones prioritaires.

2. Mission exploratoire et ciblage stratégique

Entretiens préliminaires avec autorités administratives et traditionnelles pour affiner la sélection des zones selon des critères tels que densité des conflits, pression foncière et coexistence d'usages multiples.

3. Collecte participative des données (14 villages)

- Observation participante
- Questionnaires semi-directifs
- Focus groups avec femmes, jeunes, éleveurs, agriculteurs, réfugiés et exploitants miniers
- Cartographie participative avec levés GPS

4. Entretiens institutionnels complémentaires

Réalisation d'entrevues avec administrations centrales, OSC et entreprises agro industrielles et minières.

5. Analyse et traitement des données

- SPSS et Excel (quantitatif)
- QGIS et ArcGIS (analyse spatiale)
- Analyse thématique croisée

6. Rédaction du rapport final

Structuration des résultats en fonction des grands enjeux fonciers et de leur pertinence stratégique. Cette démarche a permis de produire une analyse solide, triangulée et contextualisée des dynamiques foncières.



Traversée entre les villages Wakasso et Gbatoua Godolé sur le fleuve Lom

02

PRINCIPAUX RÉSULTATS

2.1 Une pression foncière accrue et multidimensionnelle

Les régions du Nord et de l'Adamaoua, peuplées de plusieurs millions d'habitants majoritairement ruraux, connaissent une intensification sans précédent des dynamiques foncières. Cette situation s'inscrit dans un contexte de forte pauvreté et de dépendance à la terre pour la subsistance.

La pression foncière résulte de la convergence de plusieurs dynamiques :

a) Dynamiques migratoires

Les flux internes et transfrontaliers (Tchad, RCA, Nigeria, Mali) accentuent la pression démographique. L'installation de réfugiés et de migrants crée une saturation des terres agricoles et pastorales, notamment dans certaines localités frontalières.

b) Dynamiques économiques**• Expansion agro industrielle**

De vastes superficies sont attribuées à des projets agricoles d'envergure (SOPROICAM, MAISCAM, TAWFIQ, ALIZAN AGRO, SAPIDACAM). Dans certains cas, des centaines de milliers d'hectares sont classés en réserves ou concédés, réduisant l'espace disponible pour l'agriculture familiale.

• Exploitation minière

L'orpaillage artisanal et les carrières industrielles (or, étain, coltan, marbre, calcaire) transforment les terres agricoles en sites miniers, souvent sans consultation adéquate. La prolifération de permis de recherche non exploités « gèle » le foncier et alimente la spéculation.

• Pastoralisme extensif

La réduction des couloirs de transhumance intensifie les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

• Grands projets d'infrastructures

Barrages, corridors routiers et zones industrielles mobilisent d'importantes superficies et modifient durablement l'occupation du sol.

c) Dynamiques environnementales

Les effets du changement climatique (sécheresses, feux de brousse) et la dégradation écologique liée aux activités minières réduisent la disponibilité des terres fertiles et exacerbent la compétition.

d) Dynamiques politiques et institutionnelles

La gouvernance foncière présente plusieurs faiblesses :

- Concessions massives et manque de transparence ;
- Absence de planification territoriale structurée ;
- Faiblesse des mécanismes de résolution des conflits ;
- Précarité juridique des droits coutumiers face au droit formel.

2.2 Rareté croissante des terres et marginalisation

La convergence de ces dynamiques entraîne une réduction progressive de l'espace vital des communautés locales, laquelle exacerbe les problèmes auxquelles lesdites communautés font face au quotidien.

On observe ainsi :

- La transformation irréversible de terres agricoles en réserves ou sites miniers ;
- Une pression foncière accrue qui confine à la saturation ;
- La perte d'accès aux terres ancestrales ;
- Une intensification des conflits d'usage.

Dans ce contexte de rareté, les groupes vulnérables – femmes, jeunes, communautés coutumières sans titres formels – sont les premiers affectés et les plus précarisés. Leur accès à la terre, souvent fondé sur des droits d'usage incertains, devient de plus en plus fragile.

2.3 Réserves foncières et accaparement à grande échelle

L'étude met en évidence un processus massif d'affectation foncière au profit de ministères techniques et d'investisseurs privés. À l'échelle nationale, plusieurs millions d'hectares ont été ainsi constitués en réserves foncières, prioritairement destinées à des projets agro industriels ou d'aménagement.

Dans certains départements, plus de 320 000 hectares ont été classés en réserves, souvent sans concertation locale suffisante, au grand dam des populations riveraines. Ces affectations contribuent à la marginalisation de l'agriculture familiale, à la compression des espaces pastoraux et à l'intensification des tensions sociales.

Il ressort de ce qui précède que l'étude met en évidence une intensification structurelle des dynamiques foncières dans le Septentrion camerounais, caractérisée par une pression accrue sur les terres, un chevauchement des usages et une fragilisation des droits coutumiers.

L'expansion agro industrielle, l'exploitation minière, les migrations, les infrastructures et les effets du changement climatique convergent pour réduire l'espace disponible pour les communautés locales.

Dans ce contexte, les femmes et les jeunes apparaissent particulièrement vulnérables, en raison de leur faible sécurisation foncière et de leur marginalisation dans les processus décisionnels.

La mise en place d'une gouvernance foncière inclusive, transparente et durable constitue ainsi un enjeu central pour la stabilité sociale, la sécurité alimentaire et le développement territorial des régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun.



Champs de marbre à Bidzar (Figuil)

03

TRANSFORMATIONS FONCIÈRES ET CONFLITS

Le document analyse les transformations foncières majeures dans les régions septentrionales du Cameroun, marquées par une forte pression sur la terre due à l'expansion agro industrielle, à l'exploitation minière et aux dynamiques démographiques et migratoires. Dans un contexte où plus de 2,5 millions d'habitants dépendent essentiellement des ressources foncières pour leur subsistance, ces mutations engendrent insécurité foncière et multiplication des conflits.

3.1 Constitution de réserves foncières et expansion agro industrielle

L'État camerounais a engagé une mobilisation massive de terres, notamment dans le Mbéré, avec la création de vastes réserves foncières à vocation agro industrielle (arrêté d'avril 2016). Au total, plus de la moitié de la superficie départementale est concernée par différentes formes de réserves. Officiellement destinées à attirer les investissements et développer l'agriculture à grande échelle, ces opérations se caractérisent par un manque de transparence : absence de consultation des communautés locales et des chefferies traditionnelles, imprécision sur les superficies et bénéficiaires, irrégularités administratives de certaines entreprises.

Cette dynamique entraîne une réduction significative des terres accessibles à l'agriculture familiale et aux parcours pastoraux, fragilisant les systèmes agropastoraux locaux. La transformation de terres vivrières ou de zones de transhumance en concessions agro industrielles ou minières accentue l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité sociale.

3.2 Exploitation minière : diversité et dérives

Les régions étudiées disposent d'importantes ressources minérales (or, étain, coltan, marbre, calcaire, granulats), exploitées sous des formes artisanales, semi mécanisées ou industrielles. Bien que le Code minier de 2023 encadre juridiquement ces activités, la réalité de terrain révèle une forte informalité et des pratiques souvent non conformes.

Les principaux problèmes concernent :

- L'opacité dans l'attribution des titres miniers ;
- L'absence de consultation des populations ;
- Le « gel foncier » lié à des permis de recherche sans exploitation effective ;
- La faiblesse juridique des communautés dépourvues de titres formels.

Les impacts environnementaux sont importants : pollution des eaux (au mercure ou au cyanure), dégradation des sols, déforestation, perte de biodiversité. Sur le plan socio économique, si l'activité minière génère des revenus rapides, ceux ci sont instables et s'accompagnent d'une désorganisation des économies locales, d'une baisse de la production agricole et de risques sanitaires élevés.

Les indemnités prévues par la loi sont rares, opaques ou insuffisantes. Le non respect des cahiers de charges sociaux et l'absence de diffusion des engagements des entreprises alimentent un fort sentiment d'injustice.

3.3 Multiplication des conflits fonciers

La pression croissante sur la terre provoque différents types de conflits :

- Conflits agropastoraux, liés à la réduction des espaces partagés, à l'occupation des couloirs de transhumance, à la concurrence pour l'eau et à l'absence de zonage clair.
- Conflits liés aux activités extractives et industrielles, marqués par des expropriations sans consultation, des pertes de terres agricoles et des indemnités insuffisantes.

- Conflits intra et intercommunautaires, alimentés par les flux migratoires (chercheurs d'or, agriculteurs, éleveurs, réfugiés) et la saturation des terres disponibles.

Bien que la majorité des différends soient réglés par médiation locale, certaines zones connaissent une conflictualité élevée, révélatrice d'une pression foncière extrême.

3.4 Faiblesses de la gouvernance foncière

La gouvernance locale est caractérisée par :

- Une multiplicité d'acteurs sans coordination efficace ;
- Des conflits de compétences entre administration, collectivités territoriales et autorités traditionnelles ;
- Un faible contrôle du respect des normes par les entreprises ;
- Un pluralisme juridique créant un écart entre droit formel et pratiques coutumières ;
- L'absence de planification foncière formalisée (cadastres ruraux, plans d'affectation).

Cette fragmentation institutionnelle renforce l'insécurité foncière et la marginalisation des groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

Au vu de ce qui précède, l'étude met ici en évidence une convergence de pressions foncières liées aux réserves publiques, à l'agro industrie et à l'exploitation minière. L'opacité des procédures, le non respect des obligations légales ainsi que l'absence de planification territoriale structurée accentuent les conflits et la vulnérabilité des communautés rurales. Le renforcement d'une gouvernance foncière transparente, coordonnée et inclusive apparaît essentiel pour sécuriser les droits locaux et prévenir l'aggravation des tensions.



Dégâts environnementaux de l'exploitation minière artisanale semi-mécanisée sur le fleuve Lom à Wakasso (Meiganga)

04

GENRE, JEUNESSE ET GOUVERNANCE FONCIÈRE DANS LE SEPTENTRION



Délimitation des superficies de Tawfiq agro par la communauté du village Barodé (Tibati)

4.1 Vulnérabilité structurelle des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière

Dans les régions septentrionales du Cameroun (notamment l'Adamaoua et le Nord), les femmes et les jeunes se trouvent dans une situation persistante de vulnérabilité socio économique liée à leur accès limité et précaire à la terre. Pourtant, ces groupes jouent un rôle central dans l'agriculture vivrière et la sécurité alimentaire.

4.2 Un accès à la terre fondé sur des droits coutumiers fragiles

L'accès des femmes repose principalement sur deux mécanismes coutumiers : l'héritage (rare et marginal, dans un système patrilinéaire) et le mariage (droit d'usage accordé par le conjoint). Ces droits sont :

- Non formalisés juridiquement ;
- Révocables en cas de divorce, de veuvage ou de conflit familial ;
- Dépendants de la volonté des autorités coutumières.

Les jeunes rencontrent également des obstacles importants : indisponibilité foncière, précarité économique, absence de reconnaissance sociale et lourdeur administrative.

La formalisation foncière constitue une barrière majeure. Les procédures sont complexes, longues et coûteuses. Les femmes détiennent moins de 10 % des titres fonciers au niveau national, et environ 3,8 % dans l'Adamaoua. Cette faible titrisation renforce leur insécurité juridique.

4.3 Pressions foncières et vulnérabilité accrue

La situation est aggravée par la multiplication des pressions sur les terres :

- Expansion des réserves étatiques et agro industrielles ;
- Exploitation minière artisanale et industrielle ;

- Intensification de la transhumance ;
- Migrations et déplacements de populations.

Ces dynamiques réduisent les espaces disponibles pour l'agriculture familiale, exposant particulièrement les femmes, dont les parcelles sont souvent informelles et facilement contestées. Les conflits agropastoraux entraînent la destruction des cultures féminines, avec des pertes économiques directes.

4.4 Exclusion des femmes des instances de gouvernance foncière

Malgré leur rôle économique central, les femmes sont largement absentes des lieux de pouvoir foncier.

Sous-représentation dans les structures décisionnelles

Les chefferies traditionnelles, comités coutumiers, instances communautaires et administrations locales sont majoritairement dominés par les hommes. Aucun mécanisme formel d'inclusion féminine n'est observé dans les localités étudiées.

Cette exclusion s'explique par :

- La persistance des normes patriarcales ;
- La concentration du pouvoir coutumier entre notables masculins ;
- La complexité administrative ;
- La faible sensibilisation aux droits fonciers.

Les femmes sont perçues comme « passagères » entre deux lignages, ce qui est pris pour prétexte afin de les exclure de la propriété foncière.

Conséquences directes de l'exclusion

Cette marginalisation entraîne :

- Une faible capacité à défendre leurs droits ;
- L'absence de prise en compte de leurs besoins spécifiques en terres vivrières ;
- Une incapacité à s'opposer aux accaparements ;
- Des difficultés d'accès aux mécanismes de recours ;
- La reproduction des inégalités économiques et sociales.

L'espace décisionnel foncier apparaît comme un « huis clos masculin » fermant l'accès des femmes à la sécurité foncière.

4.5 Impacts différenciés des pressions foncières sur les femmes

Les dynamiques foncières actuelles affectent les femmes de manière disproportionnée.

Réduction concrète des terres cultivables

L'expansion des réserves publiques et des concessions agro industrielles (MINADER, FONADER, Tawfiq, etc.) se fait souvent sans concertation locale. Ces projets empiètent directement sur les terres utilisées pour l'agriculture familiale.

L'exploitation minière transforme également des terres agricoles en chantiers d'extraction (ex. Nové, Sakdjé, Bidzar), réduisant drastiquement les surfaces cultivables et fragmentant les espaces pastoraux.

La migration et la transhumance accentuent la compétition foncière, créant une insécurité accrue pour les femmes dont les parcelles peuvent être réaffectées sans consultation.

Précarisation économique et absence de compensation

La perte d'accès à la terre entraîne :

- Une baisse de la production vivrière ;
- Une diminution des revenus ;
- Une dépendance accrue vis à vis des acteurs dominants ;
- Une limitation de l'accès au crédit (faute de garanties foncières).

Dans les zones affectées par les projets miniers ou agro industriels, les indemnités sont rares, opaques ou inexistantes. Les femmes sont généralement exclues des processus de négociation et n'ont pas accès aux cahiers de charges des entreprises.

Obstacles informationnels et administratifs

Les femmes font face à :

- Un manque d'information sur leurs droits ;
- L'opacité des procédures administratives ;
- L'éloignement des services domaniaux ;
- Des coûts prohibitifs ;
- Un « analphabétisme administratif » ;
- L'exclusion des consultations et médiations locales.

Ces obstacles limitent fortement leur capacité à anticiper les projets fonciers ou à défendre leurs droits.

4.6 Rôle économique central des femmes et stratégies de résilience

Malgré ces contraintes, les femmes constituent toujours le pilier de l'économie rurale.

Contribution économique multiforme

Près de 80 % des femmes rurales sont engagées dans l'agriculture vivrière (maïs, mil, sorgho, manioc, arachide, légumes). Elles assurent environ 70 % de la production alimentaire.

Leurs activités incluent également :

- Le maraîchage (source importante de revenus monétaires) ;
- L'élevage de petits animaux (capital de sécurité) ;
- Le petit commerce et la transformation agroalimentaire ;
- L'artisanat ;
- L'exploitation minière artisanale (étain, or).

La poly activité comme stratégie de résilience

La diversification des activités constitue un mécanisme d'adaptation face aux chocs économiques et climatiques. Cette poly activité permet de réduire la vulnérabilité des ménages.

Cependant, la raréfaction des terres compromet directement cette stratégie. La réduction des surfaces cultivables, la dégradation environnementale et les conflits d'usage affaiblissent la base productive des femmes. L'économie traditionnelle agricole tend à se fragiliser, tandis que l'exploitation minière n'assure que des revenus instables, obtenus dans des conditions précaires et peu protégées.

Enjeux stratégiques et recommandations

Face à cette situation, l'intégration d'une approche sensible au genre dans la gouvernance foncière apparaît essentielle pour :

- Réduire les inégalités structurelles ;
- Sécuriser juridiquement les droits coutumiers des femmes et des jeunes ;

- Faciliter l'accès à la formalisation foncière ;
- Intégrer les femmes dans les comités locaux et mécanismes d'arbitrage ;
- Promouvoir une planification territoriale participative ;
- Renforcer les capacités techniques, économiques et juridiques ;
- Mettre en place des mécanismes transparents d'indemnisation.

La sécurisation foncière des femmes n'est pas seulement une question d'équité sociale : elle constitue une condition stratégique pour la sécurité alimentaire, la résilience communautaire et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Cette partie du document met en évidence une marginalisation structurelle des femmes et des jeunes dans la gouvernance foncière du Septentrion camerounais. L'accès précaire à la terre, l'exclusion des instances décisionnelles et l'intensification des pressions foncières compromettent leur autonomie économique et fragilisent les systèmes agricoles locaux.

La sécurisation des droits fonciers des femmes apparaît comme une priorité stratégique pour préserver leur rôle économique vital, renforcer la résilience des ménages ruraux et garantir un développement territorial durable et inclusif.



Quelques femmes du village mobilisées à Ngongontoua (Département du Djérem) pour l'étude diagnostique sur les défis fonciers

05

ANALYSE COMPARATIVE TRANSVERSALE DES DYNAMIQUES FONCIÈRES DANS LE SEPTENTRION CAMEROUNAIS

5.1 Des territoires contrastés soumis à des pressions convergentes

L'analyse comparative des six départements étudiés (Mbéré, Vina, Mayo Banyo, Mayo Rey, Faro et Mayo Louti) met en évidence une double réalité : une richesse importante en ressources naturelles et une fragilité socio économique chronique. Malgré leurs spécificités, ces territoires partagent une intensification des usages concurrents de la terre : expansion agro industrielle, agriculture familiale, pastoralisme extensif, exploitation minière artisanale et industrielle, conservation, grands projets et pression migratoire.

Mbéré : accaparement massif par les réserves foncières

Le Mbéré se distingue par l'ampleur exceptionnelle des réserves foncières. Environ 54 % de sa superficie (plus de 770 000 ha) est mobilisée sous diverses formes : agro industrie, élevage (FONADER), conservation (Parc national du Mbéré), etc. Cette situation est perçue localement comme une « sinistralité foncière ». À cela s'ajoute l'exploitation minière artisanale et semi industrielle (Wakasso, Djouzami). L'accumulation de ces pressions reconfigure profondément l'accès à la terre, marginalise l'agriculture familiale et accroît les tensions sociales, notamment pour les femmes.

Vina : ruée aurifère et expansion agro industrielle

La Vina combine une forte exploitation aurifère artisanale (Mbé, Ngaouyanga, Nové) et une pression agro industrielle croissante (SOPROICAM, MAISCAM). La « ruée aurifère » entraîne déforestation, pollution et conflits d'usage. L'expansion agricole industrielle fragilise les systèmes coutumiers et accentue la raréfaction du foncier familial.

Mayo Banyo : pluriactivité sous tension

Le Mayo Banyo est marqué par la coexistence de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation minière artisanale (étain, coltan). Cette pluriactivité constitue une stratégie de résilience, mais génère une forte concurrence spatiale. L'absence de régulation efficace favorise spéculation et conflits, avec un risque de dégradation écologique et de désintégration sociale.

Mayo Rey : carrefour de tensions

Le Mayo Rey concentre plusieurs sources de pression : parc national de Bouba Ndjidda, transhumance nationale et transfrontalière, orpaillage, influence de la SODECOTON et pression migratoire. Les conflits agropastoraux y sont particulièrement intenses, dans un contexte de recomposition rapide du territoire.

Faro : zone frontalière à forte conflictualité

Le Faro cumule transhumance, immigration (notamment tupuri), orpaillage artisanal et spéculation foncière. La concurrence pour les terres agricoles génère des conflits intra et intercommunautaires. La présence du parc national renforce les contraintes d'usage.

Mayo Louti : épiscentre industriel et minier

Le Mayo Louti, notamment Figuil, est dominé par l'exploitation industrielle (marbre, calcaire, cimenteries comme CIMENCAM). Cette industrialisation coexiste difficilement avec l'agropastoralisme. La saturation foncière et la multiplication des titres miniers accentuent les tensions, tandis que l'expansion agricole (coton) renforce les conflits agropastoraux.

5.2 Défis fonciers transversaux

Malgré la diversité des contextes, plusieurs défis communs émergent.

Pression foncière généralisée et conflits récurrents

La superposition des usages (mines, agro industrie, réserves, parcs nationaux, terres coutumières, zones pastorales) constitue un facteur central de conflictualité. L'absence de schémas d'aménagement du territoire et la faiblesse des régulations locales aggravent la situation.

Les conflits les plus fréquents sont :

- Agropastoraux (réduction des couloirs de transhumance, absence de zonage clair) ;
- Liés à l'exploitation minière (dégradation des terres, concurrence pour les parcelles) ;
- Provoqués par l'accaparement foncier et les concessions massives ;
- Liés aux dynamiques migratoires et à la saturation des terres.

Gouvernance foncière fragmentée et peu coordonnée

La gouvernance foncière et minière est caractérisée par :

- Des procédures de formalisation complexes et coûteuses ;
- L'absence de cadastres ruraux et de plans locaux d'affectation ;
- Une attribution de concessions souvent sans consultation communautaire ;
- Une fragmentation institutionnelle entre autorités coutumières, administration territoriale et services sectoriels.

Dans le secteur minier, la loi de 2023 a modernisé le cadre légal, mais son application reste partielle. Le manque de coordination entre DDMIDT (délégation départementale du ministère en charges de l'Industrie, des Mines et du Développement technologique), SONAMINES, sous préfets, collectivités territoriales et chefferies entraîne inefficacité et contradictions. Les capacités techniques et financières des collectivités sont limitées.

Vulnérabilité juridique et socio économique des populations

Les populations locales évoluent dans un contexte de pauvreté structurelle élevée. Leur vulnérabilité se manifeste par :

- L'absence de titres fonciers pour les terres coutumières ;
- La faible sécurisation juridique des exploitations familiales ;
- L'accès limité aux cahiers de charges des entreprises ;
- L'insuffisance ou l'opacité des indemnités.

Les obligations sociales des entreprises (infrastructures, services) sont rarement respectées. Les activités minières, bien que génératrices de revenus, restent volatiles et peu structurantes. La conversion des terres agricoles en concessions minières ou agro industrielles fragilise la sécurité alimentaire et accentue l'appauvrissement.

La dégradation environnementale (pollution, déforestation) et les risques sanitaires aggravent les conditions de vie.

5.3 Problématique genre : constantes et spécificités

Une précarité foncière féminine généralisée

Dans tous les départements, l'accès des femmes à la terre repose principalement sur des droits coutumiers (héritage patrilinéaire, mariage) non formalisés juridiquement. Moins de 10 % des titres fonciers sont détenus par des femmes au niveau national, et aucun cas de titrisation féminine significative n'a été observé dans l'étude.

Exclusion des instances de gouvernance

Les femmes sont largement absentes des structures décisionnelles (chefferies, comités fonciers, médiations). Cette exclusion les empêche de défendre leurs droits face aux pressions minières, agro industrielles ou pastorales.

Impacts différenciés selon les pressions dominantes

Les effets varient selon les contextes :

- **En zones minières (Mayo Banyo, Mayo Louti)** : réduction des terres cultivables et marginalisation des femmes dans l'artisanat minier ;
- **En zones de réserves étatiques (Mbéré, Djérem)** : perte d'accès aux terres traditionnelles sans concertation ;
- **En zones de forte transhumance (Vina, Mayo Rey)** : destruction des cultures et absence de compensation.

Malgré ces contraintes, la poly activité (agriculture, commerce, artisanat, élevage, parfois minier) constitue une stratégie transversale de résilience féminine. Toutefois, la raréfaction des terres menace directement cette capacité d'adaptation.

5.4 Acteurs et efficacité comparative

Centralisation du pouvoir minier

Le pouvoir décisionnel concernant les mines industrielles est fortement centralisé au niveau de la Présidence et du ministère des Mines. Les communautés locales sont peu impliquées dans l'attribution des permis, ce qui renforce l'opacité et la distance décisionnelle.

Multiplicité des intervenants et manque de coordination

Sur le terrain, interviennent DDMIDT, SONAMINES, autorités administratives, CTD (Collectivités territoriales décentralisées) et chefferies. Cependant, l'absence de mécanismes formels de coordination produit une gouvernance fragmentée et inefficace.

Rôle ambivalent des autorités coutumières

Les autorités coutumières, bien que non reconnues formellement dans la législation minière, demeurent centrales dans l'accès à la terre et l'acceptation sociale des projets. Leur pouvoir est toutefois fragilisé par les dynamiques extractives et les décisions centralisées.

Apport et limites des OSC

Les organisations de la société civile jouent un rôle important en matière de plaidoyer, de sensibilisation et d'accompagnement communautaire. Elles ont obtenu certains résultats ponctuels (révision d'engagements sociaux), mais restent limitées par un manque de moyens financiers et techniques.

Application inégale des normes

Le respect des indemnités, des cahiers de charges et des études d'impact environnemental et social varie fortement selon les entreprises. Dans de nombreux sites, aucune indemnisation formelle n'a été constatée. Les engagements sociaux sont souvent non respectés, et les communautés n'ont pas accès aux documents contractuels.

Il apparaît clairement ici que l'analyse comparative révèle une convergence de pressions foncières dans les six départements étudiés, malgré des contextes locaux distincts. La superposition des usages, la fragmentation institutionnelle et la centralisation des décisions minières contribuent à une insécurité foncière généralisée.

Les populations locales, particulièrement les femmes et les jeunes, demeurent juridiquement et économiquement vulnérables face aux investissements extractifs et agro industriels. L'application inégale des normes et le déficit de coordination institutionnelle aggravent les tensions et compromettent la durabilité des territoires.

Le défi central réside dans la mise en place d'une gouvernance foncière plus coordonnée, transparente et inclusive, capable d'articuler développement économique, sécurité alimentaire, justice sociale et protection environnementale.

06

RECOMMANDATIONS POUR UNE GOUVERNANCE FONCIERE, MINIERE ET ENVIRONNEMENTALE INCLUSIVE DANS LE SEPTENTRION

L'étude met en évidence une gouvernance foncière et minière marquée par l'opacité, la fragmentation institutionnelle, la faiblesse des capacités locales, l'insécurité foncière et la multiplication des conflits d'usage. Malgré un cadre légal relativement structuré (notamment le Code minier de 2023), son application reste insuffisante. Les recommandations visent à renforcer la transparence, la justice foncière, la prévention des conflits, l'inclusion des groupes vulnérables et la protection environnementale.



Cartographie participative au village Ngongontoua (Tibati)

6.1 Amélioration de la gouvernance foncière et minière

Renforcer la transparence et la redevabilité

L'opacité dans l'attribution des titres fonciers et miniers alimente tensions et méfiance. Il est recommandé de :

- Rendre publics les permis et concessions (affichage accessible) ;
- Vulgariser les cahiers de charges des entreprises ;
- Renforcer le dialogue multipartite (État, entreprises, communautés, OSC) ;
- Mettre en place des mécanismes contraignants pour assurer le respect des engagements sociaux et environnementaux.

La transparence est un préalable à la redevabilité et à la pacification des relations locales.

Élaborer des plans locaux d'affectation des sols

L'absence de planification territoriale favorise la superposition des usages (agriculture, élevage, mines, conservation). Il est recommandé :

- D'élaborer des plans locaux participatifs d'affectation des terres ;
- De recourir à la cartographie participative ;
- De délimiter et matérialiser les couloirs de transhumance ;
- D'intégrer explicitement les besoins agropastoraux et communautaires.

Une planification concertée permet de réduire les chevauchements et prévenir les conflits.

Renforcer les capacités des acteurs locaux

Les collectivités territoriales, chefferies et OSC manquent souvent de moyens techniques et financiers. Les recommandations incluent :

- la formation aux lois foncières et minières ;
- le renforcement des capacités de suivi des cahiers de charges ;
- l'appui aux autorités traditionnelles pour la médiation foncière ;
- l'intégration formelle des acteurs locaux dans les processus décisionnels.

Une décentralisation effective suppose des acteurs locaux compétents et reconnus.

Créer des cadres de concertation multi acteurs

La mise en place de comités ou forums de concertation réunissant administrations, collectivités, autorités traditionnelles, entreprises, OSC, femmes et jeunes est essentielle pour :

- Gérer les conflits d'usage ;
- Assurer le partage équitable des bénéfices ;
- Renforcer la coordination inter-institutionnelle.

Appliquer effectivement les sanctions

Le dispositif légal doit être appliqué rigoureusement :

- Renforcement des mécanismes de contrôle ;
- Publication des sanctions ;
- Réparation effective des dommages ;
- Suivi contraignant des obligations environnementales et sociales.

Sans application des normes, la gouvernance demeure inefficace.

6.2 Sécurisation des droits fonciers et accès équitable

Reconnaître et formaliser les droits coutumiers

La majorité des populations rurales dépend de droits coutumiers non formalisés, particulièrement les femmes et les jeunes. Il est recommandé de :

- délivrer des certificats coutumiers sécurisés ;
- développer des cadastres communautaires participatifs ;
- faciliter l'accès à l'immatriculation foncière.

La sécurisation juridique constitue un levier majeur d'autonomisation et de résilience.

Protéger les communautés face aux investissements

Les projets miniers et agro industriels entraînent expropriations et pertes de moyens d'existence. Il est nécessaire de :

- Garantir des expropriations justes et transparentes ;
- Assurer des compensations adéquates ;
- Faire respecter les obligations sociales (infrastructures, contributions locales) ;
- Permettre aux communautés d'accéder aux cahiers de charges.

Réguler les pratiques de location et faciliter l'accès des locaux

Dans les zones de forte pression foncière :

- Encadrer juridiquement les pratiques de louage ;
- Faciliter l'accès à la terre pour les jeunes et les populations locales ;
- Sensibiliser à la formalisation des droits afin de prévenir les accaparements.

6.3 Prévention et gestion des conflits

Délimiter clairement les zones d'usage

La superposition des usages constitue une cause majeure de conflits. Les recommandations portent sur :

- La matérialisation des zones agricoles, pastorales et minières ;
- L'entretien des couloirs de transhumance ;
- La participation active des communautés à la délimitation.

Renforcer les mécanismes locaux de médiation

Les conflits doivent être gérés par des structures locales renforcées :

- Création de comités fonciers mixtes intégrant des femmes ;
- Formation des autorités traditionnelles et des membres des commissions ;
- Appui juridique pour garantir l'équité des procédures ;
- Mise en place de mécanismes d'alerte communautaire.

Appuyer la concertation transfrontalière

La gestion de la transhumance nationale et transfrontalière nécessite une coordination régionale avec les pays voisins, afin de prévenir durablement les tensions pastorales.

Intégration du genre et de la jeunesse

Dans un contexte de pauvreté élevée, l'inclusion des femmes et des jeunes est stratégique pour la stabilité et le développement.

Inclusion dans la gouvernance

Il est essentiel d'intégrer systématiquement femmes et jeunes dans :

- Les comités fonciers ;
- Les instances d'arbitrage ;
- Les cadres de concertation.

Renforcement des capacités

Les formations doivent porter sur :

- Les droits fonciers ;
- La médiation et la négociation ;
- Les techniques agroécologiques ;
- L'exploitation minière sécurisée ;
- Le leadership communautaire.

Appui économique

Pour renforcer l'autonomie économique :

- Soutenir l'intensification agricole durable ;
- Promouvoir la diversification des activités (maraîchage, élevage, artisanat) ;
- Faciliter l'accès au crédit et aux intrants ;
- Encourager la transformation et la valorisation locale des produits.

Compensation équitable et accès aux dispositifs administratifs

- Mettre en place des mécanismes transparents de compensation pour les pertes ;
- Simplifier l'accès aux certificats et procédures administratives ;
- Mener des campagnes d'information ciblées.

6.4 Protection environnementale et exploitation responsable

Faire respecter les EIES et la réhabilitation

Les entreprises doivent :

- Réaliser des études d'impact environnemental et social conformes ;
- Appliquer des plans de réhabilitation des sites ;
- Contribuer au développement local (0,5 à 1 % du chiffre d'affaires) ;
- Intégrer la reforestation et la stabilisation des sols.

Il est recommandé de renforcer le contrôle, de former les OSC et de créer des observatoires communautaires.

Encadrer l'exploitation artisanale

L'exploitation artisanale, notamment aurifère, doit être encadrée pour limiter les impacts :

- Légalisation et structuration des coopératives ;
- Formation aux techniques durables ;
- Promotion d'alternatives au mercure et au cyanure ;
- Création de zones d'exploitation artisanale encadrée (ZEMAE) ;
- Reconnaissance et protection des femmes impliquées.

On peut conclure ici que les recommandations visent à transformer une gouvernance foncière et minière fragmentée et conflictuelle en un système plus transparent, inclusif et durable. Les priorités sont :

1. Transparence et application effective des normes.
2. Sécurisation des droits coutumiers.
3. Prévention structurée des conflits.
4. Inclusion des femmes et des jeunes.
5. Protection environnementale rigoureuse.

L'enjeu central est de concilier développement économique, justice sociale et préservation des écosystèmes, afin de renforcer durablement la résilience des communautés du Sept entrion camerounais.



Echange avec la communauté de Bidzar (Figuil) sur la complexité de l'accès aux terres agricoles et pastorales face aux permis miniers attribués sur de vastes superficies

07

RESTAURATION ÉCOLOGIQUE, RELANCE DES SECTEURS TRADITIONNELS ET PERSPECTIVES

Face à la dégradation accélérée des écosystèmes dans le Septentrion camerounais, causée principalement par les activités extractives et l'expansion agro industrielle, le document appelle à une action coordonnée en faveur de la restauration écologique, du renforcement des secteurs économiques traditionnels et d'une gouvernance plus inclusive.

7.1 Restaurer les écosystèmes et promouvoir une gestion durable

Les activités minières et certaines pratiques agricoles ont entraîné déforestation, érosion, pollution des sols et des eaux, disparition de la biodiversité et dégradation durable des paysages. Pour inverser cette tendance, plusieurs actions prioritaires sont recommandées :

- Reboisement des zones dégradées, notamment autour des sites miniers et des zones de transhumance ;
- Protection des zones humides ;
- Encadrement de l'exploitation du bois énergie ;
- Promotion de l'agro-écologie et de l'agroforesterie ;
- Contrôle de l'usage des intrants chimiques ;
- Réhabilitation des anciennes fosses minières par des activités comme la pisciculture.

Ces mesures visent à préserver les ressources naturelles essentielles (eau, sols fertiles, biodiversité), socle de l'économie agropastorale locale.

7.2 Relancer et moderniser les secteurs traditionnels

L'exploitation minière, notamment artisanale, a fragilisé les secteurs agricole et pastoral qui assurent pourtant la sécurité alimentaire. Ses effets incluent :

- Réduction des surfaces agricoles et pastorales ;
- Pollution des terres et des parcours de transhumance ;
- Désengagement des jeunes de l'agriculture ;
- Intensification des conflits agropastoraux ;
- Hausse du coût de la vie et dépendance aux importations alimentaires.

La dépendance aux revenus miniers, souvent instables et informels, constitue une vulnérabilité structurelle. Pour y remédier, il est indispensable de relancer les secteurs traditionnels à travers :

- L'appui à l'agriculture familiale et à l'élevage extensif ;
- La promotion de cultures à haute valeur ajoutée (igname, soja) ;
- La valorisation locale des produits agricoles (transformation du soja, agroalimentaire) ;
- Le développement d'alternatives économiques (apiculture, pisciculture, artisanat) ;
- L'intensification agroécologique sur petites superficies ;
- La réhabilitation des pistes rurales pour faciliter la commercialisation.

L'objectif est de réduire la pression foncière liée à la ruée minière et de renforcer la résilience économique et alimentaire des communautés.

7.3 Diagnostic général : tensions foncières et vulnérabilité structurelle

L'étude confirme l'existence de tensions foncières croissantes résultant de plusieurs facteurs convergents :

- Pression démographique et migratoire ;
- Accaparement foncier par l'État et les investisseurs agro industriels ;

- Exploitation minière souvent anarchique et peu régulée ;
- Conflits agropastoraux liés à l'absence de délimitation claire des espaces ;
- Faiblesse structurelle de la gouvernance foncière (complexité des procédures, faible titrisation, absence de plans d'affectation).

Au cœur de ces dynamiques se trouve la marginalisation des femmes et des jeunes. Malgré leur rôle central dans la production vivrière, les femmes détiennent très peu de titres fonciers (moins de 10 % au niveau national, environ 3,8 % dans l'Adamaoua). Les normes coutumières patriarcales, la complexité administrative et leur exclusion des instances décisionnelles aggravent leur vulnérabilité.

Les six départements étudiés partagent ces défis structurels, bien que les pressions dominantes varient (réserves étatiques dans le Mbéré et le Djérem, exploitation minière dans le Mayo Banyo et le Mayo Louti, tensions agropastorales dans la Vina et le Mayo Rey).

PERSPECTIVES ET VISION D'AVENIR

L'amélioration de la gouvernance foncière constitue une exigence de justice sociale et de respect des droits humains. La sécurisation des droits fonciers des femmes et des jeunes est une condition essentielle pour rompre le cycle de précarité.

La participation effective des communautés aux décisions relatives aux terres (plans locaux, suivi des cahiers de charges, gestion des ressources) est déterminante pour garantir des solutions légitimes et durables.

Le renforcement de la société civile locale apparaît comme un levier stratégique pour :

- documenter les abus ;
- sensibiliser les populations ;
- accompagner les initiatives communautaires ;
- assurer la redevabilité des acteurs publics et privés.

Le projet REAL GRNS est appelé à jouer un rôle catalyseur en transformant les recommandations en actions concrètes et territorialisées.

VISION STRATÉGIQUE

La vision proposée est celle d'un modèle de gestion des ressources naturelles :

- plus équitable (réduction des inégalités foncières, notamment pour les femmes et les jeunes) ;
- plus durable (respect des obligations environnementales, pratiques agricoles résilientes) ;
- plus inclusif (participation communautaire effective) ;
- plus stable (prévention des conflits et renforcement de la sécurité alimentaire).

Une gouvernance foncière apaisée, combinée à la restauration écologique et à la modernisation des secteurs traditionnels, constitue un pilier essentiel pour renforcer la paix sociale, la sécurité alimentaire et la préservation des écosystèmes dans le Septentrion camerounais.



Le projet REAL-GRNS : Renforcement de l'Engagement des Acteurs Locaux à la Gouvernance des Ressources Naturelles dans le Septentrion du Cameroun mobilise toutes les parties prenantes de la gestion des ressources naturelles dans le domaine des mines, du foncier et de la sécurité alimentaire. Ceci en renforçant les capacités techniques, matérielles et financières des OSC locales afin qu'elles puissent conduire efficacement des initiatives en faveur de la protection des ressources, la gestion apaisée des terres, la résilience des systèmes alimentaires, la justice de genre et la réduction des inégalités sociales. Spécialiste du foncier, le CED assure la coordination du projet et exécute les actions en lien avec les questions foncières.

En partenariat avec



Réseau de Lutte
contre la Faim
RELUFA



Centre pour l'Environnement et le Développement - CED



Centre pour l'Environnement et le Développement



@cedcameroun

Site web : www.cedcameroun.org

Ce document a été réalisé avec l'aide d'un financement de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne peut être perçu comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

©CED